GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET DE SES CANTONS. — Au cours de la représentation cinématographique, offerte par l'Agence officielle Ford, une quête fut faite en faveur de la caisse de secours du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons, collecte qui rapporta la somme de 234 fr.

Le conseil d'administration du Groupe adresse à M. Bouchery et aux donateurs ses plus sincères remerciements.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES. — La direction du « Printania Ciné », rue de Mouvaux, nous prie de remercier le nombreux public qui a bien voulu assister aux séances cinématographiques du 3 mai.

Le succès de ces représentations a permis de verser au bureau des contributions directes de Tourcoing, pour remettre à la caisse d'amortissement pour le relèvement du franc la somme de 869 fr 50.

LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU A LA FÊTE FÉDÉRALE DE LYON. — La Jeunesse du Blanc-Seau, dont on connaît la valeur, se dispose à participer, le jour de la Pentecôte, avec une section de quarante gymnastes, aux concours de la Fête fédérale de Lyon.

Afin de permettre de se rendre compte du degré d'entraînement de la section, une répétition est organisée par le Comité pour jeudi prochain, jour de l'Ascension, à 15 heures et demie. L'Administration municipale, à cet effet, met à la disposition de la Jeunesse du Blanc-Seau, le terrain de jeux du square du Général-Leman, rue de Constantine.

D'autre part, la Jeunesse du Blanc-Seau a été désignée sans compétition pour représenter le Comité Nord (Nord, Pas-de-Calais et Somme) à la finale qui aura lieu le 17 juillet prochain, à Reims, de la Coupe de France de la Fédération féminine française de gymnastique et d'éducation physique. La répétition de jeudi sera donc suivie d'une exhibition des épreuves de cette coupe.

La répétition, à laquelle le Comité de la J.B.S. invite les membres honoraires, les vétérans, les parents des gymnastes et toutes les personnes s'intéressant à la société, commencera à 15 h. 30 précises.

REUNION de la COMMISSION SCOLAIRE. — La Commission scolaire s'est réunie le dimanche 9 mai, à 11 h., à la Mairie, sous la présidence de M. A. Parsy, délégué à l'instruction publique.

Quelques personnes responsables avaient été convoquées pour répondre des absences non justifiées de leurs enfants, à l'école, durant le mois d'avril.

Des sanctions seront prises contre trois d'entre elles qui ne se sont pas présentées.

La Commission a constaté d'autre part, une sensible amélioration dans la fréquentation scolaire.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT. — La Commission s'occupe actuellement de l'organisation d'une excursion sur Ypres et Kemmel, qui se fera en auto-car le dimanche 20 juin prochain. Les conditions du voyage seront portées aussitôt que possible à la connaissance des sociétaires qui peuvent, dès maintenant, se faire inscrire au siège, Café Reumaux, 3, Grand'Place. Tél. 13.03.

ASSOCIATION DES DAMES CHARITABLES. — L'Association des Dames Charitables organise cette année une grande tombola, et adresse un pressant appel à tous les amis de l'enseignement public pour le placement des billets que l'on trouve dès maintenant au siège de l'Œuvre, 1, rue du Printemps.

Depuis plus de 30 ans, cette œuvre si populaire, s'ingénie à récréer et aider les enfants des écoles.

Le Comité espère que la généreuse sympathie de la population tourquennoise l'encouragera comme par le passé dans l'accomplissement de sa mission toute d'attachement et de dévouement à la jeunesse scolaire.

La liste des lots nombreux, dont quelques-uns ont une grande valeur, sera publiée prochainement.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le paiement des allocations d'assistance (mois de mai) aura lieu demain mercredi 12 mai, de 2 à 4 h. Se munir de la carte d'identité.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Le paiement des primes d'allaitement (mois d'avril) aura lieu demain mercredi 12 mai, de 2 à 4 h. Se munir de la carte d'identité, ainsi que de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons.

SECTION TOURQUENNOISE DU « NORD-TOURISTE ». — Excursion du 13 mai (Ascension) à Bouvines. Départ, 6 h. de la place Sébastopol (Café J. Delannoy). Itinéraire: Roubaix (siège du Nord-Touriste), Lannoy, Sailly-lez-Lannoy, Willems, Chéreng, Anstaing, Bouvines. Retour: 10 h. Itinéraire: Anstaing, Tressin, Forest, Hem, Roubaix. Capitaines de route: J. Delannoy et A. Delersnyder.

« COMMENT J'AI TUÉ MON ENFANT »: tiré du roman de Pierre l'Ermite au Splendid-Ciné mercredi 12 Mai en soirée. — Jeudi (Ascension) matinée et soirée. Location ouverte. Téléphone 14-40. 22439d

LA FRAUDE. — Les préposés de douane ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing pour être déférés à Lille, un manœuvre, Auguste Eedebouw, âgé de 18 ans, et un maçon, Julien Becelaere, âgé de 26 ans, demeurant à Ardoye, qui étaient porteurs de 23 kil. de tabac haché de provenance étrangère.

SYNDICATS LIBRES. — Les travailleurs chrétiens se proposent cette année de célébrer leur fête annuelle du travail dans le quartier du Brun-Pain, le dimanche 16 mai. Il y aura le matin grand'messe à 10 h. à l'église Ste-Anne, puis cortège et séance de travail. L'après-midi à 4 h. 30, un grand concert sera donné suivi d'une magnifique tombola gratuite. Nous reviendrons sur ce programme.

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables. Maes, 48, rue Motte. 17208

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Duchêne frères, boulevard de la Marne, un contremaître, Jules Brunel, rue du Brun-Pain, a été blessé à l'index droit par un cylindre. Un mois de repos. — A la filature Robbe, rue de l'Amiral-Courbet, un rattacheur, Julien Desrumeaux, 16 ans, rue de Roulers, 89, a été blessé au pied droit par la chute d'un poids. Trois semaines de repos. — A la fabrique de tubes en papier Petit et fils, rue de la Croix-Rouge, un ouvreur, Maurice Tayde, 20 ans, 89, rue de Guisnes, a été blessé à la main par un arbre. Vingt jours de repos. — Chez Motte-Dewavrin, rue des Anges, une voyageuse, Elza Leleu, 22 ans, à Paschendaele, s'est blessée au pied droit. Vingt jours de repos. — Au lavage Dupont, rue de la Blanche-Porte, un laveur, Auguste Deboutte, 65 ans, à Reckem, a eu la main gauche prise dans des engrenages. Vingt jours de repos.

CONFECTION Hommes et Jeunes Gens. — Grand choix. Meilleur marché de la région. — G. Ladon, 629, rue de Gand, Tourcoing. 22986

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Répétition mercredi 12, à 8 h. du soir, au local habituel, 2, place de la République.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Répétition générale aujourd'hui mardi, à 19 h. 45 : Etudes d'un nouveau programme; communication importante.

SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce soir mardi, 11 mai, à 20 h., répétition par M. J. Duysburgh. Communications importantes concernant la sortie de Nœux et vote d'une nouvelle sortie.

LE CLUB « LA BANDE QUI JAZZ » organisant une excursion en auto-car au Mont de l'Enclus le 13 mai prochain (Jeudi de l'Ascension), prie tous ses membres actifs et amis de bien vouloir se trouver à 7 h. 15, au « Café du Centre », 2, place de la République, pour le départ. Les jeunes gens désireux de prendre part à ce petit voyage sont priés de s'inscrire au siège du Club, dès que possible, le nombre de places disponibles étant très réduit.

Avec le GAZ à la Cuisine, vous aurez les repas toujours bien à point et prêts à temps et le personnel content 22395d

MOUVAUX

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU FOYER MOUVALLOIS. — Les membres du Cercle ont assisté dimanche à 10 h., à une messe célébrée par M. le Curé à l'occasion du premier anniversaire du Foyer Mouvallois.

La chorale exécuta les chants religieux et un cantique « Appel de la France à Jeanne d'Arc » fut chanté avec ferveur.

Après le panégyrique de la sainte, M. le Curé adressa ses remerciements à l'assistance, puis le groupe des sociétaires se fit ensuite photographier. Ils se réunirent de nouveau au Cercle à 12 h. 30 pour le banquet, qui fut empreint d'une franche camaraderie.

GROUPE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — Les membres qui se sont fait inscrire pour la sortie du lundi de la Pentecôte sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, jeudi 13 mai (Ascension) à 11 h. 30, au siège, Café de l'Harmonie, pour instructions concernant le voyage.

MARCQ-EN-BARŒUL

FETE DE GYMNASTIQUE. — La société de gymnastique « L'Espérance » qui vient d'être fondée, organise une grande fête pour le jeudi 13 mai (Ascension), avec le concours de l'Harmonie « Les Amis Réunis », l'Union Sportive Madeleinoise et la société de St-Michel de Marquette.

Le matin, à 10 h., bénédiction du drapeau; l'après-midi à 15 h. 30, défilé des sociétés, et à 16 h., dans la cour du patronage, rue Montgolfier, mouvements d'ensemble, séries spéciales, pyramides avec le concours apprécié de l'harmonie « Les Amis Réunis ».

UN CYCLISTE SE JETTE SUR UNE AUTO AU CROISE-LAROCHE. — M. Daniel Knockaert, 15 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, 6, à Roubaix, se dirigeait vers Lille et roulait sur la piste cyclable du Grand Boulevard, lorsque arrivé au Croisé-Laroche, il voulut traverser la rue de la Rianderie. Il ne vit pas une auto qui prenait la direction de la Place de Marcq et empruntait ladite rue, et se jeta sur la voiture conduite par M. Herbaux-Salembier, de Ascq. Projeté sur la chaussée et relevé aussitôt, le cycliste en fut quitte pour la peur, mais sa bicyclette était hors d'usage. Une enquête est ouverte.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Aux établissements Salmon, un manœuvre, Ernest Camus, 30 ans, demeurant à Fives-Lille, s'est fait un effort au côté droit en soulevant une barre de fer. Dix jours de repos.

LILLE

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES HABITATIONS A BON MARCHÉ. — Le Conseil d'administration de l'Office s'est réuni en séance ordinaire mensuelle lundi, à la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Lemire, vice-président.

Le Conseil a pris connaissance des excellents résultats obtenus dans sa gestion par la Société de crédit immobilier de Lille.

Le Conseil a ensuite examiné et approuvé le programme de création de cités-jardins à Douai.

FÉDÉRATION DES SYNDICATS HORTICOLES DU NORD. — Dans sa dernière réunion, le Conseil de la Fédération a renouvelé son bureau comme suit:

Président: M. Guilbaut; vice-présidents: MM. Mulnard, de Lille; Wilmot, de Douai; Ponthieux, horticulteur à Tourcoing; secrétaire général: M. Jean Dorchies, de Lille; trésorier: M. Maurice Nysse, horticulteur à Lezennes; secrétaire archiviste: M. Willot, horticulteur à Wasquehal.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE GUERRE. — Le Comité départemental des Mutilés et Réformés de guerre a tenu son assemblée générale à la Préfecture, sous la présidence de M. des Rotours, assisté de M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental. Les délégués d'arrondissement assistaient à la réunion.

Il a été donné connaissance d'une communication du ministère du Travail, faisant suite à un vœu du Comité départemental, concernant l'emploi obligatoire des mutilés et réformés de guerre.

Divers vœux ont été mis ensuite en discussion, puis la séance a été levée à 16 h. 30.

LA MESSE DU BROQUELET. — Les diverses corporations des industries textiles de notre ville ont tenu, lundi matin, à perpétuer la tradition de la fête du Broquelet en assistant, à la basilique de N.-D. de la Treille, à la messe chantée à leur intention.

Cette cérémonie était présidée par Mgr Quillet, évêque de Lille.

Au cours de la messe dite par M. le chanoine Pa, la maîtrise de N.-D. de la Treille s'est fait entendre, sous la direction de son chef, M. l'abbé Devémy, et accompagnée à l'orgue par M. Lecocq, organiste de la cathédrale.

Après l'Evangile, en chaire, le R.P. Basile, des Frères Franciscains, a démontré la légitimité de la propriété acquise par le travail et la parfaite possibilité, pour tout travailleur, d'y parvenir.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la corporation du textile Saint-Nicolas a tenu son assemblée générale annuelle dans la crypte de la cathédrale, sous la présidence de M. Paul Bernard.

Les rapports moral et financier de la corporation ont été exposés aux adhérents.

Une tombola a clôturé la réunion.

UN CONGRES DE FONCTIONNAIRES AUXILIAIRES. — Dimanche s'est tenu, à l'Hôtel Continental, le congrès de la Fédération nationale des fonctionnaires auxiliaires et temporaires de l'Etat, anciens combattants. Ce groupement, qui comprend environ sept cents adhérents des départements sinistrés, était représenté par des délégués qui ont dû leur bureau et mis au point, en deux séances, toutes les questions les intéressant.

Après discussion et adoption des statuts de la Fédération, le bureau a été formé comme suit: président, M. Congis (Nord); vice-présidents, MM. Cambredet (Marne) et Michel (Oise); secrétaire général, M. Laurent (Nord); trésorier, M. Chielens (Nord).

A l'ordre du jour figurèrent notamment: la question de la titularisation des fonctionnaires temporaires et auxiliaires et celle des licenciements, et l'étude des vœux qui seront déposés au congrès des Anciens Combattants d'Arras et de Cambrai.

LE 50e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT INDUSTRIEL. — L'Association des anciens élèves de l'Institut Industriel du Nord de la France a fêté, dimanche, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Après avoir tenu une assemblée générale, salle de la Société Industrielle, un banquet réunissait les anciens I.D.N. sous la présidence de M. Hector Franchomme, président de la société.

Au champagne des discours furent portés par MM. Hector Franchomme; Nicolle, député du Nord, président de la Société Industrielle; Lemire, vice-président; Grimpret, ingénieur en chef du département; Godfroy, président du Groupe de Paris; Guerre, directeur des mines de Courrières, et Leroy, secrétaire général de la Préfecture.

L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES DU TRAIN fêtera solennellement son 28e anniversaire le dimanche 20 juin. Le programme de cette grande fête sera définitivement arrêté au cours de la réunion du Conseil d'administration, qui aura lieu, au siège, le mardi 11 mai.

ECOLE DE VISITEUSES D'HYGIENE DE LA LIGUE DU NORD. — On nous communique la note suivante :

En présence des difficultés croissantes de la vie matérielle, beaucoup de femmes cherchent actuellement une occupation : la carrière « d'infirmière visiteuse », en les mettant à l'abri des soucis matériels, leur permettra d'employer les qualités de cœur et d'intelligence qui sont l'apanage de la femme.

Il existe à Lille une Ecole d'infirmières visiteuses d'Hygiène sociale, créée par la Ligue du Nord contre la Tuberculose. L'enseignement comprend des cours théoriques faits par les professeurs des deux Facultés de Lille et des stages dans les hôpitaux, dispensaires, crèches et sanatoria.

Les élèves ayant obtenu, en fin d'études, leur diplôme d'Etat d'infirmière visiteuse d'hygiène sociale, sont assurées de trouver dans la région un poste bien rétribué, avec garanties de retraite, indemnités de maladie et augmentation progressive de leurs appointements.

Les jeunes filles désirant suivre ces cours, peuvent s'adresser à la Direction de l'Ecole, 24 boulevard Louis-XIV, à Lille.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — **Amicale Archimède.** — Ce soir, mardi, à 19 h., réunion de la Commission.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX

NORD

UN VOL DE 20.000 FRANCS A RENESCURE. — Un malfaiteur s'est emparé de 20 bons de 1.000 francs de la Défense nationale. Ces titres se trouvaient cachés dans le grenier de son habitation.

Aucun indice n'a pu être relevé jusqu'à présent contre l'auteur de ce méfait.

PAS-DE-CALAIS

UN MONUMENT A LA GLOIRE DE LA 53e DIVISION A NEUVILLE-St-VAAST. — Le dimanche 30 mai sera inauguré, sous la présidence de M. le général Berthelot, membre du Conseil supérieur de la guerre et gouverneur militaire de Strasbourg, le monument érigé au Nord d'Arras, sur le territoire de la commune de Neuville-Saint-Vaast, à la gloire de la 53e division et à la mémoire de l'aspirant Leuregans.

Ce monument, dû à la collaboration de M. Jacques Renard, architecte, et de Mlle Fresnay, statuaire, et au généreux concours de M. Boogmans, entrepreneur, dominera le fameux « Labyrinthe ».

ASPHYXIÉE DANS SA BAIGNOIRE A BERCK-PLAGE. — En prenant son bain, Mlle Paule Martin, fille de Mme Martin, commerçante très connue, rue Carnot, à Berck-Plage, est morte asphyxiée par suite du mauvais fonctionnement du chauffe-bains.

Malgré des soins énergiques qui furent prodigués par M. le docteur Richez, on ne put que constater le décès de la jeune Paule Martin, âgée de 13 ans.

SOMME

ACCIDENT MORTEL D'AUTOMOBILE A GAMACHES. — M. Demarcy, propriétaire d'une scierie mécanique, a été victime, vendredi, sur la route d'Eu à Gamaches, d'un accident d'auto.

La voiture dans laquelle il y avait quatre personnes a fait pendache. M. Demarcy, qui était gravement blessé, a été transporté dans une clinique de Berck, où il est décédé samedi soir sans avoir repris connaissance. Les trois personnes qui l'accompagnaient, son beau-frère, sa sœur et sa mère ont été gravement blessés.

M. Demarcy, qui était âgé de 30 ans, laisse une veuve et un jeune enfant de cinq ans. Il jouissait dans le pays de l'unanime sympathie.

CARNET DU JOUR

MARIAGES

— Lundi, à 11 heures, a été célébré en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, devant une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de Mlle Marcelle Flipo, fille de M. François Flipo-Lefebvre, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien président du Tribunal de Commerce, avec M. Henri Motte, fils de M. Joseph Motte, et de Mme née Van Ham.

M. l'abbé Joseph Bernard, directeur au Séminaire d'Annappes, cousin de la mariée, a prononcé une délicate allocution. La messe a été célébrée par M. l'abbé Joseph Flipo, professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur, cousin de la mariée.

Les témoins étaient: pour la mariée, M. François Flipo, son frère; pour le marié, M. Joseph Motte, son frère.

Dans les stalles, on notait: M. le Vicaire Général Flipo, cousin de la mariée; Mgr Leclercq, doyen de St-Christophe; MM. les Chanoines Dutoit, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille; Thone, supérieur de l'Institution libre de Marcq-en-Barœul; Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; Malaquin, curé vice-doyen du Sacré-Cœur; Mouquet, pro-doyen de Notre-Dame; MM. les abbés Motte, curé de St-Germain à Mouvaux; Vandermesch, curé du Saint-Cœur de Marie, à Lille; Delattre, directeur des Œuvres Eucharistiques; Charles Bernard, vicaire à Bondues, cousin de la mariée; Piettre, directeur, et Delplanche, économe de l'Ecole Industrielle et Commerciale; Henri Lemattre, préfet de discipline du Collège du Sacré-Cœur; Louis Lemattre, Wagnon, Fremaux, professeurs à l'Institution du Sacré-Cœur; le clergé de la paroisse.

Pendant la cérémonie, les chants ont été dirigés par M. Ch. Wattine. M. Dierickx tenait les orgues.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. J.-B. Castelain, curé de Rosult, vice-doyen du décanat de Lecelles, décédé dans sa 80e année.

Né à Tourcoing, le 9 août 1846, M. l'abbé Castelain avait été successivement professeur au Collège de Tourcoing, vicaire à Bermerain, Annœullin et à Rosult. Il fut curé de Rosult pendant 48 ans.

CHEZ VOUS
CHEZ VOS FOURNISSEURS
AU RESTAURANT
un seul CHAMPAGNE, le
LANSON Père et Fils - REIMS
Dépôts à LILLE et ROUBAIX 22435

PETITE CORRESPONDANCE

H.C., 46. — Il nous semble que vous payez un loyer suffisant. —— **J.J., 156.** — Vous ne nous dites même pas si vous êtes locataire ou propriétaire. —— **Ancien industriel indécis.** — Nous estimons qu'il ne peut plus se réinstaller, même si vous avez vous-même cédé à nouveau le fonds de commerce, car cette promesse avait été faite non-seulement dans votre intérêt, personnel, mais aussi dans l'intérêt du fonds. Il faudrait cependant voir dans quels termes cette interdiction a été rédigée —— **Propriétaire incompétent.** — C'est à l'Administration qu'il faut vous adresser. —— **A.B.C.** — Vous ne pouvez pas en bénéficier, sauf si vous avez servi pendant la guerre dans l'armée française ou dans une armée alliée. Nous ne vous posons pas la question pour vos enfants ou gendres, puisque vous nous dites n'avoir que deux fillettes; 2. Il le peut; 3° Aucune formalité à remplir. —— **G.D.** — Puisque vous êtes locataire d'avant-guerre, vous devez nous dire d'abord si vous avez déjà prorogé. Si non, vous êtes encore en droit de le faire et la prorogation que vous obtiendrez sera plus favorable que celles accordées par la nouvelle loi. Cette demande de première prorogation de locataire d'avant-guerre doit être faite par huissier, en vertu de la loi du 9 mars 1918. Montrez à l'huissier la réponse que nous vous faisons afin qu'il puisse vous interroger et savoir de quelle durée doit être la prorogation sollicitée. —— **B.G.** — Nous l'ignorons, malheureusement. —— **P.A.A.** — A notre avis, il faut que dès maintenant, il demande à être examiné.

..Epouti. — 1° Vous avez le droit d'achever le terme d'usage; 2° Vous n'avez pas à solliciter la prorogation, mais comme vous nous dites que votre maison est à usage mixte, ce terme peut prêter à confusion, car il y a des locaux mixtes parce qu'ils sont à la fois à usage de commerce et d'habitation, et d'autres qui sont à usage professionnel et d'habitation. Pour ces derniers, il y a déjà une loi, celle du 1er avril 1926. Pour les autres, une loi est en préparation; 3° Vous ne pouvez pas empêcher le propriétaire de vendre sa maison. Cela ne veut pas dire que son acquéreur aura le droit de repousser votre prétention à la prorogation; 4° Nous croyons que le contrôleur a raison, car il ne s'agit pas de charges afférentes aux années d'imposition mais bien de charges s'appliquant aux années antérieures et pour lesquelles des facilités de paiement vous ont été accordées. Ce n'est qu'une opinion.

Combattant ennuyé, 147. — Vous ne devez accomplir aucune formalité à l'expiration de votre prorogation. Pour la question d'augmentation, vous ne nous donnez pas de renseignements suffisants. —— **S.D.F.** — Ce sont des questions trop spéciales sur lesquelles nous ne pouvons nous prononcer. —— **B.A.U.** — Vous ne pouvez pas encore dire maintenant que le loyer est exagéré et que vous solliciterez la réduction, car le taux des loyers des maisons de commerce n'est pas encore fixé. La loi du 31 mars 1926 stipule que les locataires des maisons de commerce sont maintenus dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1er juillet 1926. A cette époque sera intervenue la loi fixant les rapports des propriétaires et des locataires. —— **M.L., 50.** — Votre droit l'emportera sur celui du locataire. Vous pouvez franchement inscrire votre affaire en justice. Etant propriétaire depuis deux ans, vous ne savez pas tenu de fournir un autre immeuble au locataire. —— **D.D.** — La femme Française ayant épousé un Belge et dont le mariage est dissous par la mort du mari, recouvre la qualité de Française, avec l'autorisation du Gouvernement, pourvu qu'elle réside en France ou qu'elle y rentre en déclarant qu'elle veut s'y fixer. La demande tendant à la réintégration doit être rédigée sur papier timbré et accompagnée de l'acte de naissance. Nous supposons que vous n'avez pas d'enfants.

Enfants mineurs. — Au moment du dommage et non pas au moment où il a été estimé. Vous dites que le préjudice a été causé de 1914 à 1918 en plusieurs, mais cela n'a aucune importance, puisque vous n'avez pas pu, entre deux réquisitions, vous faire naturaliser français par suite de la guerre. Nous estimons, d'après ce que vous nous dites, que la véritable victime de la réquisition n'était pas française. Cette question de droit international est fort délicate et vous auriez intérêt à prendre conseil d'un homme de loi. —— **D. B.** — Avez-vous déjà demandé votre première prorogation de locataire d'avant-guerre ? Si non, faites-là par exploit d'huissier. Si cette prorogation est déjà terminée, vous tombez sous le coup de la loi du 1er avril 1926, qui comporte 32 articles que nous ne pouvons énumérer ici. Il faut donc nous exposer moins succinctement votre situation. —— **E.J.J. 47.** — Vous ne devez pas vous baser sur le prix d'achat de l'immeuble, mais sur le taux du loyer en 1914. Les renseignements que vous nous donnez à ce sujet sont insuffisants. —— **H.T.B.** — Puisque votre frère a déjà bénéficié d'une réduction du temps de service pour le même motif, vous ne pourrez plus profiter de cette faveur. —— **Georges Ethard.** — 1. Vous faites partie du second contingent; 2. Il est probable que vous ne serez pas envoyé dans l'Afrique du Nord; 3. Nous croyons que vous avez droit à cette réduction du temps de service.

A.B., 116. — Nous ne comprenons rien à votre demande. Vous nous parlez de votre situation militaire en termes assez obscurs, puisque vous ne nous dites pas si vous êtes mutilé et que vous ne nous donnez pas le taux de votre incapacité. D'autre part, vous nous soumettez le texte de l'article 6 pour les fonctionnaires. Voyez un avocat. —— **Bona Fides.** — A notre avis, il ne le peut pas. —— **Udax, 800.** — Même si vous entrez dans une des catégories de locataires privilégiés, le propriétaire pourra, s'il est Français, reprendre sa maison, car lui-même jouit d'un privilège, puisqu'il est âgé de 70 ans. —— **Deux petits travailleurs roubaisiens.** — Renseignements insuffisants. —— **A.B.** — Nous supposons que cette prorogation dont vous parlez et qui doit se terminer à fin novembre 1917, est la première prorogation des locataires d'avant-guerre. S'il en est ainsi, vous ne devez plus payer d'augmentation, le taux du loyer dépassant déjà celui afférent aux prorogations de la loi du 9 mars 1918. —— **Un ennuyé.** — Encore une fois, l'immeuble est-il à usage de commerce ? Si oui, vous ne pouvez pas modifier le taux du loyer avant le 1er juillet 1926, date à laquelle sera intervenue une loi réglant les rapports entre les propriétaires et les locataires des maisons de commerce.

BELGIQUE

COURTRAI

UN DRAME DE L'INCONDUITE

UN HOMME BLESSE GRIÈVEMENT SON AMIE A COUPS DE REVOLVER ET TENTE DE SE SUICIDER

Le populeux quartier comprenant le Marché au lin et la rue des Vignes, a été mis en émoi lundi, vers 5 heures du matin, par une tentative de meurtre suivie d'une tentative de suicide. Voici les faits:

UN FAUX MÉNAGE

Au n° 2 de la rue des Vignes, habite Albine Maertens, boutiquière et cabaretière, née à Belleghem, le 12 novembre 1868, épouse séparée de Jules Vandeputte, horloger, prenant pension dans un hospice de vieillards à Roubaix.

Chez la cabaretière, habite Edouard Vandevenne, né à Courtrai le 11 mars 1867, veuf de Pauline Vandaele. Depuis avant la guerre, celui-ci était en relations avec Albine Maertens. Ces relations n'étaient point empreintes d'une parfaite entente et souvent la police dut intervenir pour mettre de l'ordre dans le faux ménage. Vandevenne ne travaillait pas beaucoup et aimait boire.

Quand la cabaretière lui refusait l'entrée de la maison, Vandevenne trouvait toujours moyen de pénétrer dans l'immeuble.

UNE SCÈNE TRAGIQUE

Dimanche soir, une nouvelle querelle surgit. Une dernière fois, l'entrée de la maison fut interdite au logeur qui trouva, une fois encore, le moyen d'entrer. Vers 5 heures du matin, des coups de revolver éveillèrent les habitants du quartier.

Un passant, Georges Vandemeulebroucke, demeurant rue du Jardin, 3, qui se rendait à son travail, alla prévenir la police.

Quand les agents, conduits par le brigadier de service vinrent sur les lieux, les portes et volets de l'estaminet étaient encore fermés.

DANS LA MAISON DU CRIME

Au moyen d'une échelle, ils montèrent à l'étage. Dans la cuisine, ils trouvèrent Albine Maertens étendue sur le sol, baignant dans son sang.

Poursuivant leurs investigations, les policiers découvrirent Vandevenne, assis sur le bord du lit, saignant abondamment d'une plaie à la gorge. Interrogé, il déclara qu'il avait voulu se donner la mort au moyen d'un couteau de table.

LA VICTIME

Entretemps, le docteur Vryghem vint donner ses soins à la victime, qui était dans le coma. Une des balles l'avait frappée derrière la tête et son état fut jugé désespéré par le docteur, qui donna ensuite ses soins à Vandevenne.

C'est l'officier de police, M. Callens, qui fit les constatations légales et interrogea le meurtrier.

DESCENTE DU PARQUET

A 7 heures du matin, le Parquet composé de M. Verschaeve, procureur du Roi; Thienpont, juge d'instruction, et Desloovere, greffier, vint poursuivre l'enquête.

INTERROGATOIRE DU MEURTRIER

Vandevenne, interrogé, déclara que c'était la cabaretière qui avait tiré la première. Dans ses poches, on trouva un bon du Trésor de 1.000 fr. et une somme de 275 fr. L'assassin avait caché l'arme dans une vitrine. Six balles avaient été tirées. Une seule atteignit la cabaretière, qui a été transportée à l'hôpital, rue de Buder, où, à midi, elle était toujours dans le coma. On craint une issue fatale.

Quant au meurtrier, amené au bureau de M. le juge d'instruction où il subi un long interrogatoire, son arrestation a été maintenue.

Une grosse affluence de curieux a stationné durant la journée devant la maison du crime.

POPERINGHE

INAUGURATION SOLENNELLE DU MONUMENT EN L'HONNEUR DES HÉROS BELGES ET ALLIÉS

Jeudi 13 mai, jour de l'Ascension, aura lieu l'inauguration solennelle du monument élevé en l'honneur des héros morts pour la Patrie et des plaquettes commémoratives des victimes civiles et de héros français et britanniques tombés pour la défense de la ville.

Voici le programme de la cérémonie: à 9 h. 45, réunion des autorités officielles à l'Hôtel de Ville. A 10 h.30, à l'église St-Bertin, grand'messe solennelle et sermon patriotique par un aumônier militaire. A 11 h., sur la Grand'Place, concert par la musique du Cercle Catholique, direction M. R. Neyrinckx. A 12 h. 30, à l'Hôtel de Ville, réception officielle des autorités. A 14 h., Grand'Place, inauguration du monument et des plaquettes commémoratives. Sonnerie d'honneur par 20 trompettes et salut au monument par les drapeaux des sociétés locales. Discours. Cantate de circonstance par la Jeunesse scolaire avec accompagnement d'harmonie (400 exécutants) due à la composition et sous la direction de M. E. Van Elslande; hymnes nationaux. A 15 h., Grand'Place, concert par la célèbre musique du 1er régiment des guides de Bruxelles. A 19 h. 30, à la Grand'Place, concert par la musique royale la Philharmonie. A 21 h., illumination à l'électricité du monument, Grande-Place et bâtiments publics. Grand feu d'artifice.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 10 mai 1926
Présidence de M. Foucart

— **Violents.** — Adolphe Vanmarcke, 26 ans, a battu sa femme le 1er mai dernier. Il est condamné à quinze jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Jules Vermersch faisait du tapage, le 3 mai, boulevard Carnot, à Croix. Invité au calme par un gendarme, il l'injuria. Il est condamné à huit jours d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende.

— **Port d'armes.** — Le Polonais Joseph Szeroiveka, 29 ans, trouvé porteur d'un casse-tête, est condamné à 25 fr. d'amende.

— **Errant.** — Désiré Dubus, 42 ans, convaincu de vagabondage et mendicité, est condamné à deux mois d'emprisonnement.

BOURSE DE LILLE

du lundi 10 mai 1926

VALEURS EN HAUSSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Aniche, act., 10.70—1072. — Anzin, act., 1078—10.80. — Béthune, 3716—3717. — Bruay, 2005—2019; 10c, 263—265. — Carvin, 914—919.50. — Lens, 327.50—329.50. — Ostricourt, 1200—1217. — Vicoigne-Nœux, 510—513. — Aciéries France, 225—234. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 1073-1090. — Ateliers Chantiers France, 169-172. — Denain-Anzin, 1480—1488. — Fives-Lille, 1289—1290. — Franco-Belge matériel chemin de fer, 701—705. — Industrielle Pologne, part, 271—282. — Monte-Carlo, act., 287—288. — Omnium Pétroles, part, 2160—2165. — Silva-Plana, part, 2285—2300. — Comptoir Industriel Linier, 890—895. — Kuhlmann, 438—440. — Tiberghien, act., 525—526.

VALEURS EN BAISSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Albi, act., 574—557; part, 2615—2610. — Blanzy, 714—711. — Clarence, 378—375. — Crespin (Nord), 253.50—253. — Dourges, 880—877. — Escarpelle, 1691—1690. — Lièvin, coup. 30, 2670—2650. — Ligny-lez-Ayres, 727—706. — Marles 70 p.c., 429—419. — Nord d'Alais, 345—335. — Vendin-lez-Béthune, cap., 183.50—180. — Aciéries Longwy, 726—724. — Aciéries Nord-Est, 246.245. — Senelle-Maubeuge, 898—895. — Matériel Trausport, 111—110. — Bustenari, act., 224—210; part, 448—442. — Dabrowa, cap., 520—517; jouis., 260—285.50; part, 752—750. — Financières Pétroles, act., 497—488. — Franco-Polonaise, act., 405—398; part, 1670—1649. — Grabownika, act., 164—163; part, 669.50—662. — Karpathes, act., 165—164.50; part, 1705—1620. — Lille-Bonnières, act., 689—670; part, 1125—10.95. — Milano, act., 146—145. — Potok, act., 302—299. — Raffinerie Pétroles, act., 320—315. — Silva Plana, act., 207—203. — Tiberghien, part, 1860—1855.

VALEURS STATIONNAIRES

Courrières, 640. — Liévin, 288. — Aciéries Blanc-Misseron, 165. — Arbel, 208. — Industrielle Pologne, act., 200. — Monte-Carlo, part, 97. — Omnium Pétroles, act., 510. — Wankowa, act., 331. — Agache Fils, 700. — Tiberghien, 1/5e part, 575.

(Communiqué par le Crédit du Nord.)

AVIS
aux CAPITALISTES et RENTIERS

Êtes-vous abonné à un journal financier?

Êtes-vous entièrement satisfait des renseignements généraux qu'il publie et des conseils de placements qu'il vous donne?

Ces renseignements ont-ils été jusqu'ici favorables à vos intérêts?

Si oui, restez-lui fidèle comme abonné.

Dans le cas contraire, lisez "LE JOURNAL DES RENTIERS", 15, Avenue de l'Opéra, Paris (1er) qui vous sera servi GRATUITEMENT, à titre d'essai, pendant deux mois, sur simple demande.

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de **Madame Veuve Félix HONORÉ**, née **Zoé NOYENNE**, pieusement décédée à Tourcoing, le 9 mai 1926, dans sa 77me année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 11 mai, à 9 h. 30, et aux Convois et Service solennels qui auront lieu le Mercredi 12 mai, à 10 heures 15, en l'